

techniques propres à stabiliser et à éléver le revenu de l'exportation des denrées de base, sur les problèmes de l'endettement ainsi que sur l'intégration et la coopération régionales entre les pays en voie de développement eux-mêmes.

Transports, communications et énergie

Énergie atomique

Au cours de l'année passée, des fonctionnaires et des hommes de science ont continué à participer à une série de conférences et de symposiums relatifs aux différents aspects de l'énergie atomique, en particulier la Onzième Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui a eu lieu à Vienne en septembre 1967. Le Canada a été de nouveau désigné pour occuper l'un des cinq sièges du Conseil des gouverneurs réservés aux pays membres qui sont les plus avancés dans la technologie de l'énergie atomique, en particulier dans la production des matières premières. Le Canada a été membre du Conseil des gouverneurs tous les ans depuis la création de l'Agence et il a apporté à celle-ci un soutien effectif dans toutes ses activités. M. J. A. McCordick, ambassadeur du Canada en Autriche, représente le Canada au Conseil et assure la majeure partie des liaisons entre l'Agence, le ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères et organismes de l'État qui s'occupent des questions d'énergie atomique. Comme les années précédentes, le Canada a délégué des experts en énergie atomique qui sont intégrés au personnel de l'Agence et aident celle-ci dans son travail ayant trait à l'assistance-technique. Cette année, le Canada a versé à ce titre une contribution bénévole de \$57,200 (É.-U.) au fonds de l'Agence en plus de la somme de \$251,300 qui représente la participation imposée au budget normal.

Les relations bilatérales du Canada avec d'autres nations dans le domaine de l'énergie nucléaire ont continué aussi à se développer durant l'année. Des visites et des échanges de spécialistes ont été pratiqués avec plusieurs pays. Une centrale d'énergie nucléaire de conception canadienne suscite un intérêt croissant de la part de certains autres pays qui envisagent la construction de réacteurs nucléaires pour produire de l'énergie électrique et les industries canadiennes prennent activement part aux offres ou enchères internationales. L'augmentation prévue des ventes d'uranium a commencé également à se réaliser cette année et les industries minières d'uranium ont fait part des dispositions qu'elles ont prises pour en vendre de fortes quantités à des clients étrangers.

Le Canada attache toujours la plus haute importance à la mise au point des garanties internationales nécessaires pour que les matières et le matériel nucléaires fournis à des fins pacifiques ne servent pas à fabriquer des armes atomiques. Tous les accords bilatéraux touchant les transferts par le Canada d'équipement et de matières nucléaires comportent des garanties de ce genre. Des inspections ont été effectuées en cours d'année conformément aux dispositions des accords bilatéraux, et des consultations sur la question des garanties ont été poursuivies avec un certain nombre de gouvernements et avec la Communauté européenne de l'énergie atomique. Le Canada a participé aussi à une étude détaillée effectuée par l'Agence internationale de l'Énergie atomique en vue d'étendre l'application de l'actuel système de garanties aux usines de fabrication et de transformation du combustible nucléaire.